

Compte-rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE du Club de Bridge de Hyères les Palmiers Exercice de juillet 2019 à juin 2020

Ce jour le jeudi 16-09-2021 au siège du club
22 av. de Belgique 83400 Hyères

L'assemblée générale précédemment convoquée en date du 03-09-2021 n'ayant pu se tenir faute de quorum non atteint, la présente AG avec 53 présents ou représentés sur 195 membres actifs à jour de leur cotisation au 1er janvier 2019, peut valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte.

Rapport moral & d'activités

En préambule, l'actuelle Présidente déclare que cet exercice s'est déroulé dans la totalité sous l'exercice du précédent président démissionnaire et a été amputé en majeure partie à cause de la pandémie covid19. Cette période a connu une forte dégradation de la présence des joueurs au sein du club.

En conséquence, le club s'est appauvri en ressources (droits de table restreints) tout en assurant la continuité des charges courantes (entretien, impôts, EDF...)

La Présidente soumet son rapport au vote.

Le Rapport moral et d'activités est voté à l'unanimité.

Rapport financier :

-Présenté par le trésorier Claude Roux, annexé au présent compte-rendu fait apparaître :

- des recettes à hauteur de 47206.07€

- des dépenses s'élevant à 45763.25€

Soit un excédent de fonctionnement de 1442.82€ auquel se rajoute un excédent de trésorerie de 12017.64€

Le Trésorier rappelle également les difficultés qui sont les nôtres en ce moment et les adaptations nécessaires pour l'amélioration de nos comptes (achats mieux contrôlés, dépenses énergies diminuées, demande de subvention auprès de notre banque réitérée etc...)

Le Rapport financier est voté à l'unanimité.

Compétitions 2019-2020

Peu de compétitions ont eu lieu du fait de la pandémie

Divers

Bien que n'entrant pas dans le bilan de cet exercice et afin de préparer la prochaine AG du 05-10-2021, la Présidente sollicite des candidatures afin de pouvoir au remplacement de nombreux membres démissionnaires : Claude Vincent, Michèle Monniot, Jean-Claude Gradella, Françoise Grassini, Xavier Ortelli. Les candidatures sont à faire parvenir au bureau 15 jours avant la prochaine AG

Les questions étant épuisées, la Présidente lève la séance.

Le Président

Le Secrétaire